

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°73-2022-291

PUBLIÉ LE 14 SEPTEMBRE 2022

# Sommaire

## **73\_DDFIP\_Direction départementale des finances publiques de Savoie / DDFIP - Stratégie - Contrôle de gestion**

73-2022-09-14-00019 - Délégation de signature accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Carine RABILLOUD, mandataire spécial (1 page)	Page 3
73-2022-09-14-00021 - Délégation de signature accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Céline SCHATTEMAN, mandataire spécial (1 page)	Page 5
73-2022-09-14-00012 - Délégation de signature accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Grégory DUBUISSON, mandataire spécial (1 page)	Page 7
73-2022-09-14-00015 - Délégation de signature accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Marjorie PEVEL, mandataire spécial (1 page)	Page 9
73-2022-09-14-00017 - Délégation de signature accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Sabrina PIAT, mandataire spécial (1 page)	Page 11
73-2022-09-14-00020 - Procuration sous-seing privé accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Carine RABILLOUD, mandataire spécial et général (2 pages)	Page 13
73-2022-09-14-00022 - Procuration sous-seing privé accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Céline SCHATTEMAN, mandataire spécial et général (1 page)	Page 16
73-2022-09-14-00014 - Procuration sous-seing privé accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Grégory DUBUISSON, mandataire spécial (1 page)	Page 18
73-2022-09-14-00013 - Procuration sous-seing privé accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Grégory DUBUISSON, mandataire spécial et général (1 page)	Page 20
73-2022-09-14-00016 - Procuration sous-seing privé accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Marjorie PEVEL, mandataire spécial et général (1 page)	Page 22
73-2022-09-14-00018 - Procuration sous-seing privé accordée par la responsable du service de gestion comptable de Pont-de-Beauvoisin à Sabrina PIAT, mandataire spécial et général (1 page)	Page 24

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00019

Délégation de signature accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Carine RABILLOUD,  
mandataire spécial



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**

**SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN**



FINANCES PUBLIQUES

**Délégation de signature en date du 01/09/2022.**

Le soussignée, DRECLERC Valérie, comptable public, responsable du Service de gestion comptable de PONT DE BEAUVOISIN déclare constituer pour son mandataire spécial Mme RABILLOUD Carine demeurant à Pont de Beauvoisin à l'effet :

- de signer les correspondances courantes correspondant à son secteur d'activité,
- de signer tous actes de poursuites,
- d'accorder des délais dans la limite de 2000 €
- d'accorder des remises de majorations dans la limite de 500 €

La présente procuration est consentie :

- à titre permanent

Prend l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Carine RABILLOUD

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :  
« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00021

Délégation de signature accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Céline SCHATTEMAN,  
mandataire spécial

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN

**Délégation de signature en date du 01/09/2022.**

Le soussignée, DRECLERC Valérie, comptable public, responsable du Service de gestion comptable de PONT DE BEAUVOISIN déclare constituer pour son mandataire spécial Mme SCHATTEMAN Céline demeurant à pont de Beauvoisin à l'effet :

- de signer les correspondances courantes correspondant à son secteur d'activité,
- de signer tous actes de poursuites,
- d'accorder des délais dans la limite de 2000 €
- d'accorder des remises de majorations dans la limite de 500 €

La présente procuration est consentie :

- à titre permanent

Prend l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Céline SCHATTEMAN

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :  
« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00012

Délégation de signature accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Grégory DUBUISSON,  
mandataire spécial

**Délégation de signature en date du 01/09/2022.**

Le soussignée, DRECLERC Valérie, comptable public, responsable du Service de gestion comptable de PONT DE BEAUVOISIN déclare constituer pour son mandataire spécial M DUBUISSON Grégory demeurant à Chambéry à l'effet :

- de signer les correspondances courantes correspondant à son secteur d'activité,
- de signer tous actes de poursuites,
- d'accorder des délais dans la limite de 2000 €
- d'accorder des remises de majorations dans la limite de 500 €

La présente procuration est consentie :

- à titre permanent

Prend l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Grégory DUBUISSON

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :  
« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00015

Délégation de signature accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Marjorie PEVEL, mandataire  
spécial



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN



FINANCES PUBLIQUES

**Délégation de signature en date du 01/09/2022.**

Le soussignée, DRECLERC Valérie, comptable public, responsable du Service de gestion comptable de PONT DE BEAUVOISIN déclare constituer pour son mandataire spécial Mme PEVEL Marjorie demeurant à Pont de Beauvoisin à l'effet :

- de signer les correspondances courantes correspondant à son secteur d'activité,
- de signer tous actes de poursuites,
- d'accorder des délais dans la limite de 2000 €
- d'accorder des remises de majorations dans la limite de 500 €

La présente procuration est consentie :

- à titre permanent

Prend l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Marjorie PEVEL

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :  
« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

Procuration sous seing privé fondépouvoir

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00017

Délégation de signature accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Sabrina PIAT, mandataire  
spécial



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**

**SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN**



FINANCES PUBLIQUES

**Délégation de signature en date du 01/09/2022.**

Le soussignée, DRECLERC Valérie, comptable public, responsable du Service de gestion comptable de PONT DE BEAUVOISIN déclare constituer pour son mandataire spécial Mme PIAT Sabrina demeurant à RUY-MONTCEAU à l'effet :

- de signer les correspondances courantes correspondant à son secteur d'activité,
- de signer tous actes de poursuites,
- d'accorder des délais dans la limite de 2000 €
- d'accorder des remises de majorations dans la limite de 500 €

La présente procuration est consentie :

- à titre permanent

Prend l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Sabrina PIAT

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :

« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00020

Procuration sous-seing privé accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Carine RABILLOUD,  
mandataire spécial et général



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN

  
FINANCES PUBLIQUES

**Délégation de signature en date du 01 /09/2022.**

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE donnée par les comptables  
publics à leurs mandataires temporaires ou permanents.**

Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,  
Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,  
Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,  
Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques,  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le soussignée, Valérie DRECLERC, comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de PONT DE BEAUVOISIN

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général Mme RABILLOUD Carine demeurant à pont de Beauvoisin

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC de PONT DE BEAUVOISIN

d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer les lettres-chèques sur le Trésor, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'Administration des Postes pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC DE PONT DE BEAUVOISIN

Entendant ainsi transmettre à Mme RABILLOUD Carine, Contrôleur des Finances publiques tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente délégation est consentie :

- à titre permanent

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Carine RABILLOUD

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :  
« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

Procuration sous seing privé fondé pouvoir

Procuration sous seing privé fondé pouvoir

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00022

Procuration sous-seing privé accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Céline SCHATTEMAN,  
mandataire spécial et général



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN



**Délégation de signature en date du 01 /09/2022.**

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE donnée par les comptables  
publics à leurs mandataires temporaires ou permanents.**

Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,  
Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,  
Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,  
Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques,  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le soussignée, Valérie DRECLERC, comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de PONT DE BEAUVOISIN

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général Mme SCHATTEMAN Céline demeurant à Pont de Beauvoisin

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC de PONT DE BEAUVOISIN

d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer les lettres-chèques sur le Trésor, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'Administration des Postes pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC DE PONT DE BEAUVOISIN

Entendant ainsi transmettre à Mme SCHATTEMAN Céline, Agent des Finances publiques tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente délégation est consentie :

- à titre permanent

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Céline SCHATTEMAN

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :

« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

Procuration sous seing privé fondé pouvoir

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00014

Procuration sous-seing privé accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Grégory DUBUISSON,  
mandataire spécial



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN



FINANCES PUBLIQUES

**Délégation de signature en date du 01 /09 /2022 .**

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE donnée par les comptables  
publics à leurs mandataires temporaires ou permanents.**

Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,

Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,

Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le soussignée, Valérie DRECLERC, comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de PONT DE BEAUVOISIN

Déclare constituer pour son mandataire spécial M DUBUISSON Grégory, Inspecteur des Finances Publiques demeurant à Chambéry  
à l'effet :

- de signer les correspondances courantes correspondant à son secteur d'activité,
- de signer tous actes de poursuites,
- d'accorder des délais dans la limite de 2000 €
- d'accorder des remises de majorations dans la limite de 500 €

La présente procuration est consentie :

- à titre permanent

Prend l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Grégory DUBUISSON

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :  
« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

Procuration sous seing privé fondé pouvoir

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00013

Procuration sous-seing privé accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Grégory DUBUISSON,  
mandataire spécial et général



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN



FINANCES PUBLIQUES

**Délégation de signature en date du 01 /09/2022.**

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE donnée par les comptables  
publics à leurs mandataires temporaires ou permanents.**

Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,  
Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,  
Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,  
Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques,  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le soussignée, Valérie DRECLERC, comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de PONT DE BEAUVOISIN

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général M DUBUISSON Grégory demeurant à Chambéry

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC de PONT DE BEAUVOISIN

d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer les lettres-chèques sur le Trésor, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'Administration des Postes pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC DE PONT DE BEAUVOISIN

Entendant ainsi transmettre à M DUBUISSON Grégory, Inspecteur des Finances publiques tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente délégation est consentie :

- à titre permanent

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Grégory DUBUISSON

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :  
« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

Procuration sous seing privé fondé pouvoir

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00016

Procuration sous-seing privé accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Marjorie PEVEL, mandataire  
spécial et général



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN



**Délégation de signature en date du 01 /09/2022.**

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE donnée par les comptables  
publics à leurs mandataires temporaires ou permanents.**

Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,  
Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,  
Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,  
Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques,  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le soussignée, Valérie DRECLERC, comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de PONT DE BEAUVOISIN

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général Mme PEVEL Marjorie demeurant à Pont de Beauvoisin

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC de PONT DE BEAUVOISIN

d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer les lettres-chèques sur le Trésor, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'Administration des Postes pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC DE PONT DE BEAUVOISIN

Entendant ainsi transmettre à Mme PEVEL Marjorie, Contrôleur des Finances publiques tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente délégation est consentie :

- à titre permanent

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Marjorie PEVEL

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :

« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

Procuration sous seing privé fondé pouvoir

73\_DDFIP\_Direction départementale des  
finances publiques de Savoie

73-2022-09-14-00018

Procuration sous-seing privé accordée par la  
responsable du service de gestion comptable de  
Pont-de-Beauvoisin à Sabrina PIAT, mandataire  
spécial et général



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SAVOIE**  
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONT DE BEAUVOISIN



**Délégation de signature en date du 01 /09/2022.**

**PROCURATION SOUS SEING PRIVE donnée par les comptables  
publics à leurs mandataires temporaires ou permanents.**

Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, et notamment l'article 1,  
Vu l'article 2 du décret n° 79-834 du 22 septembre 1979, portant application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978,  
Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008, créant la Direction Générale des Finances Publiques,  
Vu le décret n° 2008-309, portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques, et notamment les articles 1-II et 2,  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques,  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le soussignée, Valérie DRECLERC, comptable public, responsable du Service de Gestion Comptable de PONT DE BEAUVOISIN

Déclare constituer pour son mandataire spécial et général Mme PIAT Sabrina demeurant à RUY-MONTCEAU

Lui donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le SGC de PONT DE BEAUVOISIN

d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous les contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer les lettres-chèques sur le Trésor, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de le représenter auprès des agents de l'Administration des Postes pour toute opération, d'effectuer les déclarations de créances et agir en justice.

En conséquence, lui donner pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion du SGC DE PONT DE BEAUVOISIN

Entendant ainsi transmettre à Mme PIAT Sabrina, Agent des Finances publiques tous les pouvoirs suffisants pour qu'il puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

La présente délégation est consentie :

- à titre permanent

Fait à PONT DE BEAUVOISIN, le premier septembre 2022 <sup>(1)</sup>

Signature du Mandataire,  
signé : Sabrina PIAT

Signature du Mandant<sup>(2)</sup>  
signé : Valérie DRECLERC

<sup>(1)</sup> la date en toutes lettres

<sup>(2)</sup> Faire précéder la signature des mots :

« Bon pour pouvoir »

Visé le quatorze septembre deux mille vingt deux<sup>(1)</sup>

Pour le directeur départemental des finances publiques,  
et par délégation  
signé : Stéphanie LOMBARDI

Procuration sous seing privé fondé pouvoir